

Depuis le 21 octobre 2019, EDF SA a mis en place pour ses fournisseurs la dématérialisation de ses commandes d'achat hors Dauphin (e-procurement).

Comment cela se concrétise-t-il ?

- **Le processus achat ne change pas, votre interlocuteur habituel ne change pas**
- La commande créée par EDF vous est adressée par mail.
- **Pour bénéficier de cette solution**, vous, fournisseur, devez avoir déclaré à EDF une adresse mail permettant de recevoir les commandes.

Quelles sont les modalités de déploiement ?

La dématérialisation se fera de façon progressive.

Cela implique que vous, **fournisseur**, vous pouvez recevoir **des commandes papier et des commandes dématérialisées** si vous travaillez avec des unités différentes d'EDF.

QUELS GAINS POUR VOUS, FOURNISSEUR ?



Réduction des coûts d'acheminement
La dématérialisation des commandes est gratuite pour vous



Commande plus rapidement transmise
entre nos entreprises



Réduction de l'empreinte carbone, grâce à une baisse de la consommation de papier et de son acheminement



EDF SA
22-30 av. de Wagram
75382 Paris cedex 08 – France
Capital de 1 525 484 813 euros
552 081 317 R.C.S. Paris

www.edf.fr

Direction Transformation et
Efficacité Opérationnelle
DST - CSP AOA & Services
4 Rue Floréal
75017 Paris

VOTRE ADRESSE MAIL DE RÉCEPTION DES COMMANDES UN ELEMENT IMPORTANT



1 SIRET = 1 adresse mail commande

Toutes les commandes liées à votre n° SIRET seront adressées à la même adresse mail



Votre adresse mail commande est la clé pour recevoir les commandes d'EDF, elle doit :

- être unique,
- être accessible à plusieurs personnes : nous préconisons une adresse générique (ex : commande@société.com) et pas individualisée (eric.tuto@société.com) pour recevoir nos commandes à coup sûr.

Impératif :

la collecte de votre adresse mail

Depuis l'été 2019, nous effectuons plusieurs actions afin de recueillir l'adresse mail : phoning, mailing électronique, mailing papier.

Vous souhaitez bénéficier de la dématérialisation de vos commandes, écrivez-nous à : **taskforcedemat@edf.fr**



Pas d'adresse mail commande ou une adresse erronée

→ Vous ne pouvez pas bénéficier de la dématérialisation de vos commandes

→ Vous recevrez la commande papier par courrier

1 EDF envoie la commande d'achat



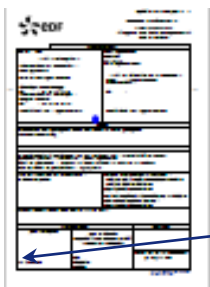
Métier EDF

J'ai un besoin d'achat ; je suis l'interlocuteur technique pour le fournisseur



Approvisionneur EDF

Je passe la commande



Le nom et la fonction de la personne qui a validé la commande ainsi que la date de validation sont inscrits en bas à gauche de la commande

Le fournisseur a communiqué une adresse mail pour l'envoi de ses commandes

OUI

NON



La commande est envoyée par mail depuis l'adresse DEMAT-CMD-FOURNISSEURS@edf.fr

La commande est envoyée par courrier

Important :
Si l'adresse mail en notre possession n'est pas valide, la commande est renvoyée sous format papier dans les jours qui suivent

2 Le fournisseur traite la commande d'achat

La commande est reçue depuis l'adresse mail

DEMAT-CMD-FOURNISSEURS@edf.fr

La commande est reçue par courrier



Fournisseur

J'accepte la commande



Fournisseur

J'accepte la commande

OUI

NON

J'accepte la commande

Je réponds au mail reçu en ajoutant « OK » au début de l'objet du mail

Je n'accepte pas la commande

Je réponds au mail reçu en ajoutant « KO » au début de l'objet du mail
Je précise les motifs dans le corps du mail afin qu'EDF traite ma réponse

Je ne modifie pas le reste de l'objet du mail

OUI

NON

J'accepte la commande

Je signe la commande

Je n'accepte pas la commande

Je précise les motifs sur la commande afin qu'EDF traite ma réponse

Je renvoie la commande par courrier

Important :

Sans réponse dans les 5 jours, la commande est considérée comme acceptée